

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 MAI 2023 À 16 H 00

Rapport N° 14

ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le cinq mai, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 28 avril 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Jean-Christophe CERVANTES pouvoir à Magali GALLAIS, Cécile AUDET pouvoir à Jérôme AUSLENDER, Odile VIGNAL pouvoir à Yannick VIGIGNOL, Sylviane TARDIEU pouvoir à Pierre MIQUEL, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Diego LANDIVAR pouvoir à Marianne MAXIMI, Cécile LAPORTE pouvoir à Julien BONY, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Stanislas RENIE pouvoir à Eric FAIDY

Arrivée de Jean-Pierre BRENAS avant le vote de la question n°1.

Arrivée de Fatima CHENNOUF-TERRASSE pendant le diaporama de la question n°2.

Arrivées de Fatima BISMIR (fin du pouvoir à Stanislas RENIÉ) et Lucie MIZOULE (fin du pouvoir à Samir EL BAKKALI) avant le vote de la question n°2.

Marianne MAXIMI demande une suspension de séance après le vote de la question n°2, que M. le Maire accorde. Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance.

Départs de Diego LANDIVAR (pouvoir à Marianne MAXIMI) et Stanislas RENIÉ (pouvoir à Eric FAIDY) pendant la présentation de la question n°6.

Départ de Cécile AUDET (pouvoir à Jérôme AUSLENDER) avant le vote de la question n°7.

Les élus des groupes Ensemble Citoyens !- Ville de Clermont-Ferrand et Avenir Républicain quittent la séance après le vote de la question n°46.

Rapport N° 14
ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Il est rappelé que les autorisations de programme (AP) correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou un ensemble d'immobilisations déterminées acquises ou réalisées par la collectivité, ou à des subventions d'équipement versées à des tiers.

Elles permettent d'améliorer le pilotage des engagements pluriannuels et de ne mobiliser que les seules ressources nécessaires au paiement de l'exercice.

Ainsi, l'autorisation de programme est un acte de prévision pour plusieurs années avec une projection annuelle (CP) qui fait l'objet d'un ajustement à chaque phase budgétaire (BP / BS / DM).

Différentes opérations d'investissement sont actuellement financées, en application de l'article L.2311- 3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), en autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP).

Pour mémoire, les AP constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation et peuvent être révisées.

Chaque AP comporte la répartition prévisionnelle et indicative par exercice des crédits de paiement (CP) correspondants. Les CP constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des AP correspondantes.

L'ajustement des AP est rendu nécessaire pour prendre en compte :

- les coûts actualisés des opérations existantes,
- l'ajustement des crédits de paiement afin d'intégrer le montant des CP engagés en N-1 mais non liquidés et ne pouvant pas être évalués au moment de la préparation du budget primitif,
- l'ajout de nouvelles opérations,
- la création des nouvelles autorisations.

Par ailleurs, il est nécessaire d'ajuster les différents CP du fait de modification des calendriers d'exécution d'une part, et éventuellement de ventilations des lignes d'opération d'autre part.

Cette délibération présente :

- **les modifications de phasage afin d'ajuster les crédits de paiement 2023 en intégrant le montant des CP engagés en N-1 mais non liquidés.**

I. Modifications de phasage, augmentation ou diminution d'AP

Libellé de l'AP	Montant voté précédent	Révision proposée	Nouveau montant voté	CP Exercices antérieurs	CP 2023 BP	CP 2023 BP après DM1	CP 2024
Scène nationale	39 189 729,85 €	0,00 €	39 189 729,85 €	38 259 491,35 €	0,00 €	16 884,29 €	913 354,21 €
Salle de spectacle « Le petit vélo »	3 290 000,00 €	0,00 €	3 290 000,00 €	57 019,58 €	0,00 €	22 000,00 €	2 088 000,00 €
Aménagement urbain Champratel	4 577 880,40 €	0,00 €	4 577 880,40 €	3 433 745,17 €	363 600,00 €	472 169,43 €	671 965,80 €
Construction du gymnase Saint Jean	17 067 891,16 €	0,00 €	17 067 891,16 €	8 756 477,60 €	7 800 000,00 €	8 147 389,36 €	511 416,39 €
Végétalisation des cours d'école	4 070 000,00 €	0,00 €	4 070 000,00 €	1 626 691,90 €	810 000,00 €	1 037 467,07 €	357 532,93 €
Remplacement des chaudières fioul	2 500 000,00 €	0,00 €	2 500 000,00 €	41 428,80 €	1 505 000,00 €	1 483 571,20 €	975 000,00 €
Rénovation thermique	6 115 200,00 €	0,00 €	6 115 200,00 €	290 708,54 €	2 420 000,00 €	2 722 858,83 €	655 000,00 €
Complexe sportif Philippe Marcombes	38 839 999,46 €	0,00 €	38 839 999,46 €	38 589 847,22 €	0,00 €	45 816,04 €	204 336,20 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de valider les ajustements des autorisations de programme actualisés induits dans ces modifications.

TOTAL VOTANTS :	55	=	46 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	55	=	Pour : 55	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI

